

# REFLEXIONS SUR LES CONSULTATIONS INFIRMIERES

---

EXPERIENCE D'UN GROUPE DE TRAVAIL  
LILLOIS

Véronique BACLE

Journées d'Etudes du GIT- Novembre 2007

# EVOLUTION DE LA PROFESSION

---

- ❑ REFLEXIONS DE COLLEGUES SUR L'AVENIR DE LA PROFESSION
  - ❑ REFLEXIONS DE MEDECINS SUR LA COOPERATION MEDECIN-INFIRMIER
  - ❑ AVANCEES DE LA PROFESSION
  - ❑ LE RAPPORT BERLAND
  - ❑ LES CONSULTATIONS INFIRMIERES DANS D'AUTRES DISCIPLINES
-

# PREMIERS CONSTATS

---

- Mettre en valeur les compétences déjà mises en œuvre
  - Quelquefois, les compétences infirmières ne sont pas , ou mal, utilisées
-

# Des expériences existent déjà

---

- Exemple 1: le suivi infirmier  
« horaires atypiques »
  - Exemple 2: adapter les  
« transmissions ciblées » à la santé  
au travail
  - Exemple 3: réfléchir aux indicateurs  
en santé au travail que détiennent les  
infirmiers
-

# DEFINITION

---

- Définition même de la profession: Art R.4311-1 , 4311-15...
  - « l'infirmier voit des personnes adressées par un médecin, en consultation, dans un but précis défini par l'objet de la consultation . Après observation, il formalise les besoins de la personne ... éduque et fournit des observations dans le cadre de son champ de compétences » (L.Jovic, 2002)
-

# CONDITIONS

---

L'objet de la consultation doit être précis

Les professionnels doivent être compétents et identifiés

Le fonctionnement doit être défini, et les articulations avec les autres acteurs formalisés

Les moyens matériels doivent être prévus

Les indicateurs de suivi et d'évaluation doivent être prévus

---

# OBJET PRECIS

---

- Il s'agit d'un entretien médico-professionnel
  - Centré sur le travail
  - Dont le but est bien la réalisation de notre mission = la préservation de la santé au travail
-

# COMPETENCES INFIRMIERES

---

- Cet entretien fait appel aux compétences infirmières identifiées
  - La formation est nécessaire
-

# FONCTIONNEMENT DEFINI

---

- ❑ PROTOCOLES
  - ❑ AUTONOMIE = ce qui relève du rôle propre infirmier
  - ❑ TRANSMISSIONS
  - ❑ INDICATEURS
  - ❑ ARTICULATION DANS LES SERVICES
-

# MOYENS MATERIELS

---

- ❑ DANS LES SERVICES INTER
  - ❑ DANS LES SERVICES AUTONOMES
  - ❑ GARDER LE LIEN AVEC LE MILIEU DE TRAVAIL
-

# INDICATEURS

---

- Les définir
  - Apprendre à passer de l'individuel au collectif
  - Logiciels adaptés
  - Formation, encore !
-

# LES QUESTIONS

---

- ❑ LA RESPONSABILITE
  - ❑ POUR QUI, POURQUOI?
  - ❑ QUELLE FORMATION ?
  - ❑ QUELLES TRANSMISSIONS ET  
QUELLE COOPERATION AVEC LES  
MEDECINS?
-

# CONCLUSION

---

Les consultations infirmières existent déjà dans d'autres domaines

A nous de créer notre propre modèle en santé-travail

---